

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 décembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 V 346 Vœu relatif au renouvellement des baux commerciaux relevant des bailleurs sociaux dans le périmètre des Boulevards des Maréchaux dans le 12^e arrondissement.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant l'engagement de la Ville de Paris et de la Mairie du 12^e depuis 2001, à maintenir et promouvoir des commerces de proximité dans leur diversité, tant ils sont utiles aux habitants, à la qualité de vie et à l'attractivité de nos quartiers ;

Considérant que le secteur des Boulevards des Maréchaux dans le 12^e arrondissement a fait l'objet d'une requalification urbaine majeure ces 4 dernières années avec le prolongement du tramway T3a permettant de redynamiser ces quartiers notamment sur un plan économique et commercial ;

Considérant que la Ville de Paris, et en particulier les élus du 12^e, ont accompagné les commerçants riverains pendant la phase des travaux, notamment en soutenant leurs demandes d'indemnisation à la commission de règlement à l'amiable (159.500 euros proposés pour des commerçants du 12e) ;

Considérant les difficultés rencontrées par ces commerces liées au contexte économique depuis plusieurs années ;

Considérant la mobilisation légitime des habitants face à l'augmentation significative de certains baux commerciaux lors de leur renouvellement ;

Considérant que cette mobilisation des riverains conforte la volonté politique des élus de gauche en faveur du commerce de proximité et de sa diversité dans le 12^e ;

C'est pourquoi, sur proposition de Mme Michèle BLUMENTHAL, Mme Sandrine CHARNOZ et des élus du groupe Socialiste, Radical de gauche et Apparentés,

Emet que le vœu que :

Le Maire de Paris intervienne auprès des bailleurs sociaux afin de limiter et de lisser les éventuelles augmentations de loyers lors des renouvellements des baux commerciaux des commerçants des boulevards Soult, Poniatowski, Cours de Vincennes, Avenue Courteline et rues adjacentes.